

FFMC PPC
Association loi 1901
Siège social : 8 rue Jean Jacques Rousseau
93100 MONTREUIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
01 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le 1 mars
à 10h00,

Les adhérents de l'association FFMC PPC, après convocation envoyée le 15/02/20, se sont réunis au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale ordinaire:

- Adhésions et communication
- Présentation ERJ (Education Routière pour la Jeunesse)
- Présentation du rapport financier
- Présentation du rapport moral
- Vote de l'assemblée du bilan moral et du quitus au trésorier
- Orientations 2020
- Questions diverses
- Renouvellement du conseil d'administration : les mandats de Cyril Allouard, Jacky Messina arrivent à expiration, Alain Quemener a présenté sa démission. Le conseil d'administration pouvant être composé statutairement de 9 membres, 3 postes sont donc à pourvoir.

Après avoir émarginé la feuille de présence,
Inscrits: 311
Présents ou représentés: 69
Majorité simple: 35

Le conseil d'administration présente le rapport moral, le rapport financier et déclare la discussion ouverte.

A l'issue de cette discussion, l'assemblée générale a voté ce qui suit:

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
(Majorité simple)
Président de séance : Jean Marc Belotti, Secrétaire de séance : Cyril Allouard

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral, approuve le rapport moral de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Présents ou représentés: 69
Pour: 67 Contre: 0 Abstention : 2
Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier ainsi que l'activité de l'antenne, donne quitus au trésorier.

Présents ou représentés: 69
Pour: 67 Contre: 0 Abstention: 2
Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les mandats de Cyril Allouard, Jacky Messina arrivent à expiration, prend acte de la démission de Alain Quemener, et prend acte des candidatures de:

-Jacky Messina
-Cyril Allouard
-Francisco Vitorino

N'ayant pas participé aux six réunions plénières de la FFMC PPC, la candidature de Francisco Vitorino n'est pas retenue.

Après avoir entendu les déclarations des candidats, l'assemblée générale a voté comme suit:

- Candidature de Jacky Messina

Présents ou représentés: 68
Pour: 65 Contre: 3 Abstention: 0
Est élu au poste de membre du conseil d'administration pour une durée de trois ans.

- Candidature de Cyril Allouard

Présents ou représentés: 68
Pour: 62 Contre: 5 Abstention: 1
Est élu au poste de membre du conseil d'administration pour une durée de trois ans.

Le conseil d'administration est désormais composé de :

Marie-Jo Tabar	(expiration du mandat 2021)
Fabienne Janneau	(expiration du mandat 2021)
Antoine Wandel	(expiration du mandat 2021)
Jean Marc Belotti	(expiration du mandat 2022)
Samy Picard	(expiration du mandat 2022)
Patrick Chorowicz	(expiration du mandat 2022)
Jacky Messina	(expiration du mandat 2023)
Cyril Allouard	(expiration du mandat 2023)

QUATRIEME RESOLUTION

Réunion à huis clos du conseil d'administration afin de désigner les postes au sein du bureau et d'en informer l'assemblée générale, après délibération, le conseil d'administration a décidé ce qui suit:

Président de l'antenne PPC : Jean Marc Belotti

Secrétaire de l'antenne PPC : Cyril Allouard

Secrétaire adjoint : Antoine Wandel

Trésorière : Fabienne Janneau

Trésorière adjointe : Marie-Jo Tabar

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès verbal qui après lecture, a été signé par le président et le secrétaire.

LE PRESIDENT
Jean Marc Belotti

LE SECRETAIRE
Cyril Allouard